

FLASH INFO

[Edition novembre 2024]

Comité Social d'Administration R SID 26 novembre 2024



Introduction / Retour DL DCSID

Le **Directeur déplore** les fuites sur des « annonces » de suppressions de postes amenant certains personnels à anticiper leur départ. Il remercie les organisations syndicales d'avoir alerté sur ces pratiques. Aucune communication sans homologation du REO par la DRHMD.

Pour la filière NUC, la DCSID réfléchit à une éventuelle extension de la mesure mise en place pour les IMI aux personnels civils.

La situation des délais de remboursement des **frais de mission** et la non prise en compte des avances engendrées par la mise en place de FD en ligne V2 (déployée par le CIMOB) sont une situation inacceptable pour le Directeur Central. Aucune mention ne doit être apposée par l'agent pour la prise en compte de son ordre de mission.

Suite à la mise en place du nouveau gouvernement, **pas de diminution budgétaire annoncée**.

Le Directeur s'est engagé à présenter **l'agenda social de la chaîne SID** avec une communication plus claire, une déclinaison au niveau régional avec des dates précises et des données chiffrées. Le Directeur est convaincu que « ce qui se mesure s'améliore ». L'agenda social sera précis et détaillé, il fera apparaître les jalons majeurs ainsi que les GT, et autres réunions de travail et de communication.

Le **congrès du SID** a été une réussite. Il a atteint son objectif premier : « la **cohésion** ».

La Transformation

La transformation au niveau central est terminée. Un retard est annoncé sur les ajustements de l'harmonisation des processus et la mise en place des phases de tests. Au niveau régional, le déploiement suivra.

Le Directeur confirme que le mandat de transfert de l'Occitanie (Montauban – Toulouse – Carcassonne) a été donné aux deux ESID (Lyon et Bordeaux) cette semaine. Le pré-travail de transfert peut débuter.

Une des premières conséquences techniques de la transformation a pointé le bout de son nez. En effet la transformation du SID prévoit la

Agenda à venir :

- **Dans les prochaines semaines**, communication de la DCSID sur le planning de visibilité de la transformation
- **Fin de semaine**, homologation du REO 2025
- **Mi-décembre 2024**, CSAM arrêté de transformation phase 2
- **Courant 2025**, engagement du DCSID de visiter 10 à 20 USID et 3 DID
- **Fin 2025** : point de mesure de la Qualité de Vie au Travail

Tout le monde a droit à l'UNSA !!

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion

centralisation des projets mais autorisera aussi la déconcentration de quelques projets, ce mode de fonctionnement a fait réagir l'EMA. De ce fait, l'EMA demande à la DCSID de ré-ouvrir la réflexion du dossier « ESID Marseille », tout en ayant conscience du coût humain et financier.

L'UNSA Défense sera attentive et réactive à la mise en place du PAT et aux engagements pris par la Direction pour un accompagnement au plus près de l'agent.

CREP / Manœuvre RH / REO

Les CREP actuels ne donnent pas assez de leviers au niveau RH pour l'avancement des agents. Un travail sur les entretiens professionnels doit être fait en amont. La DCSID va accompagner tous les managers pour que les CREP soient en adéquation avec pour volonté l'amélioration de l'avancement des agents.

Il est primordial, qu'au moment de la campagne des CREP, chaque agent soit bien détenteur de sa fiche de poste actualisée 2024. **Ce point est essentiel pour la mise en place du Plan d'Accompagnement des Transformations.**

Le REO est un outil de manœuvre RH, d'harmonisation, et de valorisation au bénéfice des agents. Il décrit la structure cible de la transformation 2025. Actuellement le REO est dans les mains de la DRHMD pour homologation.

REGIE

Transition à 6 ans vers un dispositif de régies rationalisé et dont la pérennité post 2030 est étayé par un besoin opérationnel partagé avec les armées.

La feuille de route de modification et de dissolutions des régies est à paraître pour l'été 2025.

En plus

La présentation immobilière de la future DCSID est attendue courant décembre 2024. Le Directeur a donné une orientation non validée mais probable de cette dernière. Elle s'oriente sur « une plaque Versaillaise » avec l'Etablissement de Production Nationale localisé aux Matelots et uniquement des bureaux de passage sur le site de Balard.

L'UNSA Défense souligne un CSA constructif. Des éclaircissements sur le fonctionnement et la mise en œuvre de la transformation ont été apportés. La DCSID s'engage à communiquer plus dans les semaines à venir sur les effectifs impactés par la transformation. Un travail exceptionnel a été réalisé par l'équipe SRHMC ces derniers mois. Le Directeur se dit satisfait de la nouvelle version de la DCSID.

L'UNSA Défense sera vigilante sur l'adéquation des différentes fiches de postes avec le REO 2025 dans le cadre de la transformation du SID.

